

**Samedi 23 Juin 2018
Dimanche 24 JUIN 2018**

TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE

Article 1 Nantes Saint Joseph Tennis de Table organise son tournoi régional les samedi 23 et dimanche 24 Juin 2018,
Complexe sportif Jean Vincent de Nantes
7 rue Marcel et Marie Michel
44300 NANTES

Les récompenses en espèces et en lots seront attribuées aux 8 premiers de chaque tableau pour un montant total de 1800 euros.
Ce tournoi se déroulera sur 26 tables.

Article 2 Ce tournoi comprend les tableaux suivants :

Tableau	Catégorie	Tarif engagement	Horaires	Récompenses				
				1er	2ème	3ème	4ème	5 à 8
samedi 23 juin 2018								
A	COUPE DAVIS jusqu'à 2000pts	12,00 €	14H	BA	BA	Lots	Lots	
B	COUPE DAVIS Jusqu'à 3000 Pts	12,00 €	14H	BA	BA	Lots	Lots	
C	Jeunes-15 ans jusqu'à 899pts	6,00 €	14H30	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots
dimanche 24 juin 2018								
D	Jusqu' 699 pts	7,00 €	8H30	40,00 €	20,00 €	15,00 €	15,00 €	10€ de BA
E	Jusqu'à 1499 pts	7,00 €	9H30	60,00 €	40,00 €	20,00 €	20,00 €	15€ de BA
F	Jusqu'à 899 pts	7,00 €	10H30	40,00 €	20,00 €	15,00 €	15,00 €	10€ de BA
G	Jusqu'à 1199 pts	7,00 €	11H30	60,00 €	40,00 €	20,00 €	20,00 €	15€ de BA
H	Jusqu'à 1699 pts	7,00 €	12H30	70,00 €	50,00 €	30,00 €	30,00 €	20€ de BA
I	Loisirs et Pass Tournoi	7,00 €	12H00	Lots	Lots	Lots	Lots	Lots
J	Toutes séries Femmes	7,00 €	14h00	110,00 €	70,00 €	40,00 €	40,00 €	30€ de BA
K	Toutes Séries Hommes	7,00 €	14h30	110,00 €	70,00 €	40,00 €	40,00 €	30€ de BA

- Article 3**
- Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches
 - Les tableaux se dérouleront en poules de 3 ou 4 selon le nombre d'engagés.
 - Application des règlements de la **FFTT**.
 - Le perdant de chaque partie est tenu d'arbitrer la partie suivante.
 - Les balles sont fournies par l'organisation.
 - Tout joueur absent après le 3ème appel de son nom sera «ELIMINE».
 - La tenue sportive est OBLIGATOIRE.
 - Chaque joueur ne pourra participer à plus de 2 tableaux.
 - Dans le tableau de la coupe Davis, le nombre d'équipes est limité à 16 par tableau.
- La rencontre se joue en 3 points avec classement intégral des équipes.
- Les points FFTT seront pris en compte pour la Coupe Davis.
- Le tableau I (Loisirs) de ce tournoi est ouvert aux non licenciés via le Pass'Tournoi.
- Les poussins et Benjamins ne pourront participer qu'au tableau C (Jeunes)

Article 4 Les inscriptions se font :

Sur le site internet du club : <http://nsjtt.org/> (rubrique 'tournoi')
Soit par téléphone : auprès de Erwan TESSIER au 06 07 83 15 14
Soit par E-mail : contact.nsjtt@gmail.com

Tarifs : 7€ le tableau, 6 € pour le tableau C,
réduction d'1 € par tableau si vous payez en ligne.
Coupe Davis : 12 € par équipe.

DERNIER DELAI D'INSCRIPTION : Samedi 23 JUIN 2018 10H

Article 5 Le juge arbitre sera Monsieur Sébastien Gillet, assisté de membres du club.

Article 6 Seul le juge arbitre est habilité à modifier le présent règlement s'il le juge nécessaire.

Article 7 Le tirage au sort pour les tableaux se fera le Samedi 23 juin 2018 à partir de 10h à la salle de tennis de table : gymnase Jean Vincent, rue Louise et Marie Michel ,44300 NANTES

Article 8 Ce tournoi est homologué sous le N° xxxxxxxxxxxxxx

Article 9 Le club de Nantes St Joseph décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou blessure pendant le tournoi.

Article 10 L'organisateur, en accord avec le juge arbitre, s'autorise à annuler un tableau si il y a moins de 8 personnes inscrites.

Article 11 Les lots seront remis lors du podium à la fin de chaque tableau; les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association.

L'organisateur
NANTES ST JOSEPH
Marie Andrée AURIGNY

Le Juge-arbitre
Sébastien Gillet